



## CDIF

RÉUNION DU 08 JANVIER 2019

**Présents** : MM. LETELLIER (Comité) – BROGNARA – PLASSART.

**Excusés** : MM. FARGEON – LACOUR – VALETTE.

### FMI – UTILISATION DES TABLETTES

Pour permettre les mises à jour automatique de l'application « FMI », pensez à mettre votre tablette en fonctionnement quelques heures avant son utilisation.

Pour sécuriser au maximum le process de récupération des rencontres et des effectifs, nous vous conseillons de préparer au plus tôt les matchs du week-end.

Vérifier que vous utilisez la dernière version de l'application FMI

**3.6.1.0**

La CDIF demande à toutes les équipes recevantes ou visiteuses qui n'ont pas utilisé la tablette pour la FMI de préciser par mail auprès du DVOF les motifs, raisons ou explications ayant conduit à cette situation avant le lundi midi.

La CDIF est chargée par le Comité de Direction de former/informer les Clubs à l'utilisation de la FMI, et de suivre le taux d'utilisation chaque weekend de matches dans les catégories concernées.

La CDIF apportera toute sa contribution et son aide aux Clubs qui le souhaitent.

**Il est donc demandé à chaque club cité ci-dessous de répondre impérativement avant lundi midi, sur les raisons ayant empêché l'utilisation de la FMI.**

**Rappel : 100€ d'amende (annexe financière)  
Autres sanctions possibles selon le règlement FMI**

La CDIF effectuera les recherches nécessaires (pointage informatique et via l'arbitre officiel qui a également l'obligation de faire un rapport sur les circonstances de la non utilisation).  
Nous vous remercions de votre retour.

**Par souci d'efficacité, il est nécessaire dans vos mails de noter la date, la catégorie, la division et la poule.**

**Exemple :**

Date 21/10/2018	Catégorie SENIORS	Division D2	Poule A
-----------------	-------------------	-------------	---------

**Sans ces informations vos courriers ne seront pas traités.**

Nous vous remercions de votre retour.

La commission se réunissant tous les mardis de 18h00 à 20h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir les scores de leurs matchs avant le lundi 12h00 seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDIF.

**FMI – Informations tablettes, Assistance ARCHOS  
NOUVEAU TÉLÉPHONE : 01 70 99 06 77**

**Le mot de passe a une durée de vie de 6 mois,  
Validité : 01 janvier au 30 juin et du 01 juillet au 31 décembre.  
<https://fmi.fff.fr/assistance/>**



## ***DISTINCTION DIRIGEANT « BÉNÉVOLES DU MOIS »***

Mesdames et Messieurs les Présidents de Clubs,

Pour la saison 2018/2019, la Fédération Française de Football, consciente de l'importance du bénévolat dans la pratique du football, veut favoriser des bénévoles des ligues- districts et clubs.

Cette opération vise à valoriser les bénévoles licenciés, les clubs et plus largement s'inscrire dans un projet global de recrutement, de fidélisation, de féminisation, de rajeunissement et d'intégration de nouveaux publics.

Le DVOF a décidé de lancer l'opération et récompenser durant ce deuxième semestre de la saison les bénévoles des clubs du Val d'Oise. Le Comité a confié le pilotage du dossier à la CDIF. Chaque Président(e) de club pourra donc remplir le formulaire ci-dessous concernant ce bénévole que vous voulez honorer.

Ce document dûment rempli devra parvenir au DVOF à l'attention de la CDIF.

Les bénévoles désignés dans le cadre de cette opération recevront une dotation de la L.F.A.

Si toutefois l'opération était « victime de son succès », comprenez que le nombre de participants étant limité il conviendra à la Commission et au Comité de Direction d'arbitrer (date de retour du formulaire, profil du bénévole...).

En attendant de recevoir votre proposition, nous vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs les Présidents de Clubs, l'expression de nos sentiments sportifs



# Opération bénévole du mois

## Saison 2018-2019

### DVOF/CDIF

Nom du Club/N° d’Affiliation :

.....

Bénévole du mois proposé :

N°licence : .....

Nom : ..... Prénom : .....

Année de naissance : ..... Taille pour 1 Polo (L, XL ?...) : .....

Ancienneté en tant que bénévole au sein du Club : (en nombre d’années)

.....

Commentaires sur son parcours/son profil :

Commentaires sur ses missions :

Signature Président(e) et/ou tampon du clubs

Date : .....

Avis CDIF : (réservé)



## FORMATION

La commission vous invite à une formation « DIRIGEANT DÉLÉGUÉ CLUB » celle-ci est prévue le :

**Vendredi 25 janvier 2019 à 19h00.**

Une information à la FMI vous sera dispensée.

*Cliquez sur le lien ci-dessous pour vous inscrire :*

[FORMULAIRE D'INSCRIPTION](#)